



République Française



COMMUNE DE MALLESOUGASSE AUGES

Date de la
convocation :
05 février 2021

Séance du 11/02/2021

Membres en
exercice :
11

L'an deux mille vingt-et-un et le onze février, à 18 heures 30, le conseil municipal de MALLESOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :
9

Présents : Jean-Paul DEORSOLA, Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ, Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :
10

Représentés : Dominique PIGANEAU

Excusés : Dominique ARCIDIACONO

Absents :

Secrétaire de séance : Michel HERNANDEZ

Délibération n°D_2021_010 Compte de gestion 2020 - budget ville

Madame Véronique NICOLLET, adjointe aux finances, présente au conseil municipal les comptes de gestion de l'année 2020 pour le budget ville de la commune.

Il convient de délibérer et de déclarer que le compte de gestion 2020 du budget général de la ville n'appelle ni observations ni réserves.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
- **DECLARE** que le compte de gestion 2020, du budget ville n'appelle ni observations ni réserves.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

